



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 20 JUIN 2007

Informations brèves

Affaires du Grand Conseil

Lors de sa séance du mercredi 20 juin 2007, le Conseil d'Etat a adopté trois rapports en prévision de la session du Grand Conseil des 4 et 5 septembre 2007, dont celui portant sur la révision de la loi sur les contributions directes (LCDir), qui fait l'objet d'une conférence de presse du conseiller d'Etat Jean Studer, chef du DJSF, ce jeudi 21 juin:

Délai du vote par correspondance rallongé

Le Conseil d'Etat a adopté le rapport à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi sur les droits politiques. Ce rapport répond à la volonté exprimée par le Grand Conseil en avril 2006 de prolonger le vote par correspondance jusqu'à l'ouverture des bureaux électoraux le dimanche matin. Jusqu'ici, il est possible de voter par correspondance uniquement jusqu'au samedi précédant le scrutin à midi.

Contact : Jean-Marie Reber, chancelier d'Etat, tél. 032 889 40 05.

Emplois durables

Le rapport adopté par le Conseil d'Etat est une réponse à la motion 99.159 du groupe socialiste « Des emplois durables pour faciliter la réinsertion professionnelle » déposée en septembre 1999. Cette motion visait à prolonger des mesures, notamment les programmes d'emplois temporaires, en faveur des personnes n'ayant pas la capacité de se réinsérer sans aide dans le marché du travail. Des préoccupations rejointes par le Conseil d'Etat dans son rapport d'information concernant le marché de l'emploi de février 2000 dans lequel il annonçait la mise en place d'une expérience-pilote qui devait durer trois ans et au terme de laquelle le Service de l'emploi devait mener une évaluation. Cette dernière a été faite début 2004 et a donné lieu à un rapport présenté au Conseil de l'emploi et à la commission tripartite des ORP en juin 2004. Sur cette base, le Conseil d'Etat a décidé de pérenniser la mesure et a chargé le Service de l'emploi de l'intégrer au dispositif des mesures d'intégration professionnelle dans le cadre de la révision du règlement adopté par le Conseil d'Etat en décembre dernier et entré en vigueur début 2007. Le présent rapport vise à informer sur le résultat de l'évaluation de cette mesure et à répondre à la motion socialiste, dont le classement est ainsi demandé.

Contact : Sylvain Babey, chef du Service de l'emploi, tél. 032 889 68 12.

Affaires fédérales

Le Conseil d'Etat a répondu à une procédure de consultation fédérale:

Projet de loi fédérale sur les musées et les collections de la Confédération

Si le projet de loi soumis à consultation concerne un objet purement fédéral – la future loi n'ayant aucune conséquence directe sur les compétences des cantons en matière culturelle –, le Conseil d'Etat relève toutefois avec satisfaction l'intérêt porté par le Conseil

fédéral pour les musées et collections de la Confédération². Le projet de loi marque la volonté de mieux harmoniser entre elles les activités exercées par la Confédération dans le domaine des musées. Le Conseil d'Etat souligne que cette vision d'ensemble permettra ainsi la mise en œuvre d'une politique cohérente dans le domaine de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine helvétique suisse. Il salue en outre la volonté de collaboration avec les autres institutions muséales de Suisse.

Contact : Suzanne Béri, cheffe du Service des affaires culturelles, tél. 032 889 69 08.

Affaires cantonales

Nomination universitaire

Le Conseil d'Etat a procédé à la nomination d'un professeur ordinaire à la faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Neuchâtel dès le 1^{er} août 2007:

- M. Louis de Saussure, en qualité de professeur ordinaire en linguistique et analyse du discours.

Naturalisations

Le Conseil d'Etat a procédé à la naturalisation de 39 personnes et de leurs familles.

- **Les réponses aux consultations fédérales sont disponibles sur www.ne.ch/ConsultationsFederales**

Pour complément d'information:

Corinne Tschanz, chargée de communication, tél. 032 889 40 39.

Neuchâtel, le 21 juin 2007